

ou dans les hameaux de forestage. Ils ont fait entendre la voix de leurs parents, obtenu que leur histoire soit reconnue ; ils ont transmis cette mémoire à leurs propres enfants. Nombre de leurs descendants servent aujourd'hui la France, sous l'uniforme comme dans tous les métiers de la République.

La Nation doit cet hommage légitime à ses combattants Harkis.

Car ils étaient soldats de France.

Car leur mémoire fait partie pleine et intégrante de notre histoire nationale : en tant que telle, et parce qu'elle a été trop longtemps marginalisée, elle doit être valorisée, cultivée, transmise. Elle doit être aussi défendue face aux attaques et aux mensonges, nourris par l'ignorance et la lâcheté.

Car la mémoire des harkis est un héritage de fierté et la Nation ne tolérera pas de le voir bafouer. Dans chaque département de France aujourd'hui, les Harkis, combattants supplétifs et leurs familles reçoivent l'honneur qui leur est dû et la reconnaissance qui est inscrite depuis plusieurs années dans notre loi républicaine.

La parole qui leur a été donnée par le président de la République le 20 septembre 2021 est une parole d'honneur, comme celle que tant de Harkis ont donnée à la France sans jamais lui manquer. Elle doit continuer à être tenue.

Harkis, combattants des formations supplétives et soldats sans nom, votre mémoire repose aussi dans la flamme sans cesse ravivée de l'Arc de Triomphe, qui éclaire la conscience et les pas de ceux qui vous succèdent.

En ce 25 septembre, la Nation tout entière honore la mémoire des harkis, dont la fidélité, le sacrifice et l'engagement nous sont laissés comme le plus beau des héritages et des exemples.

À nous d'y puiser la force d'âme dont nous avons tant besoin.

Vive la République et vive la France !